

DEC172538DR18

Décision portant cessation de fonctions de M. Renaud LIMELETTE, assistant de prévention au sein de l'UMR 8025 intitulée Centre d'Histoire Judiciaire

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC160652DR18 du 29/11/2012 portant nomination de M. Renaud LIMELETTE aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Renaud LIMELETTE, dans l'UMR 8025, à compter du 24/05/2017.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 31/08/2017

Le directeur de l'unité
Farid LEKEAL

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

Farid LEKEAL
Directeur
Centre d'Histoire Judiciaire - UMR 8025
CNRS - Université de Lille

Visa du Président de l'Université de Lille2
Xavier VANDENDRIESSCHE



Délégation
Nord Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr
Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canoniers CS 60009
59046 LILLE Cedex